CAP Arts du bois (options : Marqueteur / Sculpteur ornemaniste / Tourneur)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capartsdubois.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP Arts du bois

Histoire des styles des arts du bois

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-ADB-EP4 • Durée : **1 h 30** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Identifier et classer des éléments de style (3 questions) **Page 3**

2. Conduire une analyse stylistique de l'armoire A (3 questions) **Page 6**

3. Comparer deux réalisations et commenter une évolution (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet associé **(PDF) :** https://capartsdubois.fr/assets/annales/cap-arts-du-bois/Analyse stylistique en arts du bois/2026/CAP Arts du bois (options : Marqueteur - Analyse stylistique en arts du bois - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Identifier et classer des éléments de style

Le corpus présente six meubles français datés approximativement de 1580 à 1900, avec leurs formes, leurs décors et leurs matériaux. Il faut proposer des identifications stylistiques justifiées par des indices, classer les objets dans le temps et caractériser le vocabulaire ornemental de deux d'entre eux.

Repérage des indices, identification et chronologie

Question 1.1. Pour les objets A à F, indiquez sur le DR 1 le style ou la période stylistique la plus pertinente. Pour chaque réponse, relevez un indice visible dans la description qui justifie votre proposition.

Les identifications s'appuient sur les formes et les ornements indiqués dans les notices, puis sur les dates pour situer chaque objet dans son siècle. A relève de la Renaissance française par son vocabulaire architectural et antique. Pour F, vers 1900, la notice situe l'Art nouveau à la charnière des XIXe et XXe siècles.

Objet	Style ou période	Indice justificatif	Siècle
A	Renaissance française	Façade architecturée, termes	XVIe
B	Louis XIV	Marqueterie en écaille et laiton	XVIIe
C	Rocaille, Louis XV	Coquille asymétrique	XVIIIe
D	Louis XVI	Pieds cannelés, rubans	XVIIIe
E	Empire	Figures ailées, palmettes	XIXe
F	Art nouveau	Végétaux naturalistes	XIXe-XXe

DR 1 complété : styles et indices

Objet	Style ou période proposée	Indice justificatif	Siècle
A	Renaissance	Façade, termes	XVIe
B	Louis XIV	Écaille, laiton	XVIIe
C	Rocaille, Louis XV	Coquille asymétrique	XVIIIe
D	Louis XVI	Cannelures, rubans	XVIIIe
E	Empire	Figures ailées, palmettes	XIXe
F	Art nouveau	Végétaux naturalistes	XIXe-XXe

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : Renaissance, XVIe siècle ; B : Louis XIV, XVIIe ; C : rocaille, XVIIIe ; D : Louis XVI, XVIIIe ; E : Empire, XIXe ; F : Art nouveau, charnière des XIXe et XXe siècles.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.2. Classez les six objets du plus ancien au plus récent sur le DR 1 et associez à chacun le siècle correspondant à sa période de réalisation.

Le classement suit les dates indicatives croissantes du corpus. Les siècles correspondent aux périodes de réalisation : C et D sont tous deux du XVIIIe siècle, mais C précède D. F, daté vers 1900, se situe à la charnière des XIXe et XXe siècles.

1. A : vers 1580, XVIe siècle.
2. B : vers 1685, XVIIe siècle.
3. C : vers 1745, XVIIIe siècle.
4. D : vers 1785, XVIIIe siècle.
5. E : vers 1815, XIXe siècle.
6. F : vers 1900, charnière des XIXe et XXe siècles.

DR 1 complété : ordre chronologique

Rang	Repère de l'objet	Période ou siècle
1	A	Vers 1580 : XVIe s.
2	B	Vers 1685 : XVIIe s.
3	C	Vers 1745 : XVIIIe s.
4	D	Vers 1785 : XVIIIe s.
5	E	Vers 1815 : XIXe s.
6	F	Vers 1900 : XIXe-XXe s.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ordre : A (vers 1580, XVIe), B (vers 1685, XVIIe), C (vers 1745, XVIIIe), D (vers 1785, XVIIIe), E (vers 1815, XIXe), F (vers 1900, charnière XIXe-XXe).

Question 1.3. Choisissez deux objets appartenant à des styles différents et notez, pour chacun, une caractéristique majeure de son vocabulaire ornemental. Évitez de reprendre l'indice déjà inscrit pour la question 1.1.

On retient deux objets de styles différents et des éléments ornementaux distincts des indices choisis pour la question 1.1. Pour B, les rinceaux enrichissent la décoration de la commode Louis XIV. Pour C, les motifs de feuillage accompagnent les lignes courbes du fauteuil rocaille.

- **B, Louis XIV :** motifs de rinceaux.
- **C, rocaille :** motifs de feuillage.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 complété : vocabulaire ornemental

Objet choisi	Caractéristique majeure du vocabulaire ornemental
B	Motifs de rinceaux
C	Motifs de feuillage

✓ RÉPONSE À RETENIR

B : rinceaux décoratifs. C : motifs de feuillage associés au style rocaille.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Conduire une analyse stylistique de l'armoire A

L'étude porte sur l'armoire française A, datée vers 1580, décrite dans les notices et représentée par une élévation schématique avec des repères. Il faut analyser l'organisation de sa façade, justifier une identification stylistique et réaliser sur le DR 2 un croquis légendé d'un détail.

Observation organisée d'un meuble et de son décor

Question 2.1. Décrivez l'organisation de la façade de l'armoire A en distinguant au moins deux éléments de structure et deux éléments de décor. Utilisez les repères du schéma DT 2.

Repère	Élément	Rôle dans la façade
1	Pilastres	Structure verticale de la composition
2	Panneaux à cadre	Organisent la surface des deux vantaux
3	Fronton architecturé	Couronne la façade
4	Termes sculptés	Décor de figures humaines prolongées en gaine

La façade à deux vantaux est symétrique. Les pilastres (1), les panneaux à cadre (2) et le fronton (3) organisent sa composition architecturale. Les termes sculptés (4) et les motifs d'inspiration antique relèvent du décor. L'ensemble forme une façade ordonnée, sans que le schéma permette de déduire les dimensions intermédiaires des éléments.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Façade symétrique : pilastres (1), panneaux à cadre (2), fronton architecturé (3) et termes sculptés (4).

Question 2.2. Proposez une identification stylistique pour l'armoire A. Justifiez-la par deux indices précis tirés des documents et expliquez le lien entre ces indices et le style proposé.

1. **Identification :** Renaissance française, vers 1580.
2. **Indice architectural :** les pilastres, les panneaux à cadres et le fronton composent une façade ordonnée comme une architecture. Cette organisation est caractéristique du vocabulaire de la Renaissance.
3. **Indice ornemental :** les termes sculptés, figures humaines prolongées en gaine, et les motifs d'inspiration antique renvoient aux formes antiques reprises à la Renaissance.

La datation approximative de l'armoire, vers 1580, concorde avec ces indices formels et ornementaux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Renaissance française, vers 1580 : façade architecturée et symétrique, termes sculptés et motifs d'inspiration antique.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.3. Sur le DR 2, réalisez un croquis légendé d'un détail significatif de l'armoire A, par exemple un pilastre, un panneau ou le fronton. Le croquis doit permettre de reconnaître le détail choisi et faire apparaître au moins deux caractéristiques formelles observées ou décrites dans les documents.

Sur le DR 2, représenter de face un panneau à cadre : tracer un grand rectangle vertical pour le cadre, puis un rectangle intérieur pour le panneau. Le dessin doit rendre visibles ces deux contours et rester schématique, sans ajouter de moulures ni d'ornements absents des documents. Inscrire « Panneau à cadre » comme nom du détail, puis placer deux légendes distinctes pointant vers le cadre rectangulaire et le panneau intérieur.

DR 2 complété : panneau à cadre

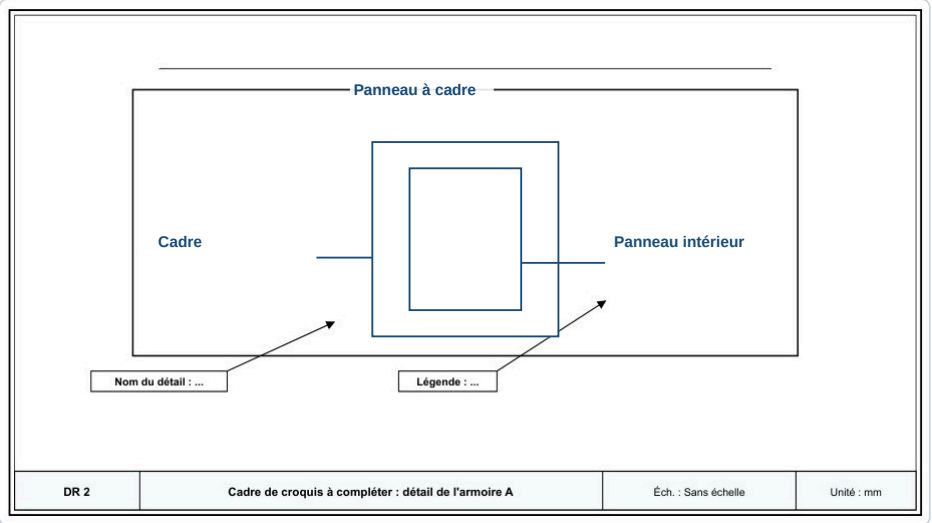

✓ RÉPONSE À RETENIR

Détail à dessiner : panneau à cadre rectangulaire, avec contour encadrant un panneau intérieur, légendé distinctement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Comparer deux réalisations et commenter une évolution

La comparaison porte sur la commode B, meuble de représentation daté vers 1685, et la table D, meuble d'appoint daté vers 1785. Les documents décrivent leurs styles, leurs formes, leurs matériaux, leurs ornements et leurs fonctions pour étudier leurs différences et commenter l'évolution de la conception du mobilier.

Étude comparative de deux meubles français

Question 3.1. Identifiez le style de chacun des meubles B et D et situez chaque réalisation dans son siècle. Justifiez chaque identification par deux indices issus du corpus documentaire.

Meuble B : mobilier français de la période Louis XIV, vers 1685, à la fin du XVIIe siècle. La façade monumentale et architecturée, ainsi que la marqueterie géométrique en écaille et laiton avec bronzes dorés, justifient cette identification. **Meuble D :** style Louis XVI, vers 1785, à la fin du XVIIIe siècle. Ses pieds droits, fuselés et cannelés et son décor symétrique de rubans aux références antiques sont caractéristiques de ce style.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> B : Louis XIV, fin du XVIIe siècle. D : Louis XVI, fin du XVIIIe siècle.

Question 3.2. Comparez les deux meubles selon cinq aspects : composition et formes, matières, décor, techniques ou effets de surface, destination et usage. Pour chaque aspect, indiquez au moins une différence caractérisée par les documents.

Aspect	Commode B	Table D
Composition et formes	Monumentale, symétrique, façade architecturée.	Plus légère, rectiligne, pieds droits et fuselés.
Matières	Placages contrastés, écaille, laiton, bronzes dorés.	Bois clair plaqué, filets discrets.
Décor	Marqueterie géométrique, rinceaux et bronzes.	Rubans et cannelures, ornements ordonnés.
Techniques ou effets de surface	Motifs géométriques contrastés et éclat des bronzes dorés.	Filets discrets et finition qui valorise les lignes.
Destination et usage	Meuble de représentation pour un intérieur de prestige.	Meuble d’appoint pour un intérieur d’habitation.

La commode privilégie la richesse décorative et la présence monumentale ; la table met en valeur des formes sobres et ordonnées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> B : commode monumentale et riche, destinée au prestige. D : table d’appoint plus légère et sobre, destinée à l’habitation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 3.3. **Rédigez une synthèse comparative d'environ 8 à 12 lignes. Montrez comment les deux meubles traduisent des choix stylistiques différents et formulez une conclusion sur l'évolution de la conception du mobilier entre la fin du XVIIe siècle et la fin du XVIIIe siècle. Toute interprétation doit être reliée à un indice observable ou à une donnée du dossier.**

Vers 1685, la commode B appartient au mobilier français de la période Louis XIV.
Sa façade monumentale, symétrique et architecturée affirme sa présence.
L’écaille et le laiton composent une marqueterie géométrique contrastée.
Les bronzes dorés et les rinceaux renforcent son caractère de représentation.
Vers 1785, la table D relève du style Louis XVI.
Ses pieds droits, fuselés et cannelés dessinent une silhouette plus légère.
Le bois clair, les filets discrets et les motifs de rubans donnent un décor ordonné.
Elle est destinée à servir de meuble d’appoint dans un intérieur d’habitation.
La comparaison montre un passage du mobilier de prestige monumental à un meuble plus sobre et léger.
La symétrie demeure, tandis que les lignes rectilignes et les références antiques caractérisent la table.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le mobilier décrit évolue du prestige monumental de la commode Louis XIV vers la sobriété ordonnée et l’usage domestique de la table Louis XVI.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP4 du CAP Arts du bois, Édition 2026, porte le code FV-ENT-ADB-EP4 et dure 1 h 30, coefficient 1. À partir d'un corpus de mobilier français allant de la fin du XVIe siècle à 1900, elle évalue l'identification des styles, l'analyse d'une armoire, le classement chronologique et la comparaison de meubles pour commenter l'évolution des formes, des décors et des usages.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Fondez chaque identification stylistique sur des indices observables de forme, de structure, de décor ou de matière.
- Le mobilier français de la période Louis XIV associe monumentalité, façade architecturée, marqueterie géométrique et bronzes dorés.
- Le style Louis XVI se caractérise notamment par la symétrie, les lignes rectilignes, les pieds fuselés cannelés et les références antiques.
- Une comparaison de mobilier met en relation composition, formes, matières, décor, effets de surface et fonction.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez chaque style par un indice précis du corpus, et non par une impression générale ou la seule date.
- Classez les objets du plus ancien au plus récent et associez chaque date au bon siècle.
- Dans l'analyse de l'armoire, distinguez la structure de la façade des éléments qui constituent son décor.
- Traitez les cinq aspects de la comparaison et reliez toute conclusion à une donnée du dossier.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment justifier une identification stylistique à partir d'un meuble ?

Relevez des indices concrets dans les documents, par exemple la forme des pieds, la symétrie, les motifs ou les matériaux. Associez ces caractéristiques à un style et expliquez leur pertinence, sans vous appuyer uniquement sur la date.

Q : Comment distinguer la structure et le décor de l'armoire A ?

Les vantaux, les panneaux à cadres, les pilastres et le fronton organisent la façade. Les termes sculptés et les motifs d'inspiration antique relèvent du décor. Le schéma sert à repérer les éléments, tandis que la notice les décrit.

Q : Comment répartir le temps pendant cette épreuve de 1 h 30 ?

Répartissez le temps selon le poids des trois parties, notées respectivement sur 6, 6 et 8 points. Gardez du temps pour la synthèse comparative et vérifiez avant la fin que les documents réponse DR 1 et DR 2 sont complétés.

Q : Qu'attend le jury dans la comparaison des meubles B et D ?

Le jury attend des différences précises pour chacun des cinq aspects demandés, des identifications stylistiques justifiées et une synthèse cohérente. Les conclusions sur l'évolution des goûts ou des usages doivent s'appuyer sur les informations du dossier.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capartsdubois.fr/assets/annales/cap-arts-du-bois/Analyse stylistique en arts du bois/2026/CAP Arts du bois (options : Marqueteur - Analyse stylistique en arts du bois - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Arts du bois (options : Marqueteur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.